

M. Herridge: Je n'ai qu'une question à poser au ministre à propos de ce crédit sur le bien-être des Indiens. Il sait sans doute que le dernier survivant des Indiens de la bande d'Arrow-Lake qui demeuraient sur cette réserve, est mort il y a environ trois ans; c'était une Indienne qui a passé ses vieux jours sur la réserve d'Okanagan. Mais il y a une vieille Indienne qui faisait partie de cette bande et qui s'est mariée il y a bien des années; elle est maintenant veuve. Conserverait-elle ses droits indiens et pourrait-elle avoir droit à une part quelconque des fonds restant dans la caisse de cette bande?

L'hon. M. Pickersgill: Il s'agira uniquement de savoir qui elle a épousé, si elle a épousé un Indien.

M. Herridge: Non, elle s'est mariée avec un blanc.

L'hon. M. Pickersgill: Alors, elle n'est plus Indienne depuis son mariage.

(Le crédit est adopté.)

Instruction—

555. Administration, fonctionnement et entretien—montant supplémentaire requis, \$605,000.

M. Harkness: L'augmentation, au chapitre de l'instruction des Indiens, est considérable. Je tiens d'abord à dire que je m'en réjouis. Cependant, je me demande ce qui l'a motivée. Est-ce par suite d'une grave erreur dans le calcul des crédits, l'an dernier, ou le nombre des élèves indiens a-t-il été beaucoup plus élevé qu'on l'avait prévu? Pour ce qui est des externats, je constate qu'on demande une somme supplémentaire de \$237,000 pour les manuels, les fournitures et les voyages, la somme affectée aux déplacements ne représentant que \$20,000.

L'hon. M. Pickersgill: D'après les notes que j'ai ici, monsieur le président, l'augmentation est attribuable presque exclusivement à une sous-estimation du nombre des élèves qui fréquentent les écoles. Il a fallu plus d'instituteurs, plus de manuels et plus de fournitures. Dans quelques cas, il a fallu engager d'autres conducteurs de véhicules pour mener les enfants aux écoles. Nous ne supposons pas que les enfants indiens se présenteraient en aussi grand nombre.

M. Harkness: A l'égard de la subvention par tête, on demande une somme supplémentaire de \$267,000 pour les internats.

L'hon. M. Pickersgill: C'est uniquement à cause du nombre d'élèves. L'augmentation ne saurait s'expliquer autrement.

M. Harkness: Je me demandais si la subvention elle-même avait été majorée; je crois, en effet, que tous les organismes religieux qui dirigent ces écoles soutiennent depuis nom-

bre d'années qu'elle est insuffisante et je crois bien qu'ils ont raison. N'a-t-on pas augmenté la subvention? Sinon, on s'est trompé considérablement dans la préparation de ce crédit car le nombre des enfants indiens qui fréquentent les internats n'est pas tellement élevé.

L'hon. M. Pickersgill: On a tout simplement sous-estimé de beaucoup le montant nécessaire; je ne saurais dire si on fait erreur ou non. A mon avis, il est encourageant de constater que plus d'enfants canadiens se sont présentés que nous l'avions prévu. Cependant, l'estimation était erronée.

M. Harkness: Le ministre peut-il nous dire si l'on a étudié cette question de la subvention par tête à l'égard des écoles dirigées par des groupements religieux?

L'hon. M. Pickersgill: Je ne voudrais pas dire, en présence du ministre des Finances, qu'à mon avis ces subventions sont trop faibles. Cette question est à l'étude, cependant.

M. Cameron (Nanaïmo): Le crédit à l'étude ne vise pas exclusivement les écoles dirigées par des religieux mais aussi, n'est-ce pas, celles que dirige le ministère?

L'hon. M. Pickersgill: En effet, il comprend les paiements versés aux écoles provinciales et locales fréquentées par des Indiens.

(Le crédit est adopté.)

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

558. Cotisations du Gouvernement canadien comme membre d'organismes internationaux et du Commonwealth énumérés au détail des affectations, y compris l'autorisation d'acquitter les montants spécifiés en devises des pays mentionnés, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, tel qu'il est établi en février 1957—Crédit supplémentaire, \$2,504,336.

M. Green: Le ministre des Finances peut-il nous donner des explications? Dans les crédits initiaux, certains postes correspondent, sous réserve de certaines variantes, à ceux qui figurent ici. Par exemple, dans les crédits principaux, on a demandé \$1,433,034 pour l'Organisation des Nations Unies et ici, d'après la page 14 du détail des affectations, on demande \$1,108,904. Tous les postes qui figurent dans les crédits supplémentaires comportent à peu près le même montant que celui des crédits ordinaires. En outre, on a déjà demandé des crédits supplémentaires de \$160,491 pour l'Organisation des Nations Unies. Le ministre peut-il nous dire pourquoi on a besoin de cette nouvelle somme?

L'hon. M. Harris: Dans les crédits principaux, nous avons demandé les sommes dont nous aurions besoin, prévoyait-on, pour les diverses organisations. Les chiffres qui figurent au Livre bleu de 1956-1957 ne sont

[L'hon. M. Pickersgill.]